

## Communiqué de presse

Signature d'un mémorandum d'entente entre le Conseil de la concurrence du Royaume du Maroc et le Conseil de la Concurrence de l'Etat de Lybie

Le Conseil de la concurrence du Royaume du Maroc et le Conseil de la Concurrence de l'Etat de Lybie ont procédé à la signature d'un mémorandum d'entente, le mardi 07 mars 2023, à Rabat.

Ce mémorandum signé par Messieurs Ahmed Rahhou et Salama Ibrahim Ghwiel, présidents des deux institutions, vient renforcer davantage les relations de partenariat entre le Royaume du Maroc et L'Etat de Lybie. En effet, ce mémorandum d'entente, permettra de renforcer la coopération bilatérale entre les deux institutions dans le domaine de la protection de la concurrence, la promotion de la compétition, l'amélioration du climat des affaires et de la bonne gouvernance, à travers l'application juste du droit de la concurrence.

A cet effet, les deux parties ont convenu de mettre les mécanismes de travail efficaces visant l'échange d'expertises et des bonnes pratiques, la formation dans plusieurs thématiques ayant trait à l'économie et au droit de la concurrence et des investigations.

Ledit mémorandum a aussi, pour objectif le développement et le renforcement des capacités des rapporteurs et enquêteurs, ainsi que la révision et l'étude des législations concernant le droit de la concurrence.

**Fait à Rabat, le mardi 07 mars 2023**